

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

---

**CONCOURS DE L'AGRÉGATION**

**D'ÉCONOMIE ET GESTION**

**SESSION 2007**

**OPTIONS**

**ÉCONOMIE ET GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE**

**ÉCONOMIE ET GESTION COMMERCIALE**

Rapport présenté par **Monsieur Lahcen OULHAJ**  
Professeur d'économie, mathématiques et statistiques

**Président du jury**

« LES RAPPORTS DES JURYS DE CONCOURS SONT ÉTABLIS  
SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURY »

# SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
<b>Composition du jury</b> .....	<b>4</b>
<b>Statistiques relatives au concours</b> .....	<b>5</b>
<b>Observations générales sur le concours</b> .....	<b>6</b>
<b>Épreuves d'admissibilité</b>	
<b>Épreuve écrite d'économie générale</b> .....	<b>8</b>
<b>Épreuve écrite d'économie et organisation des entreprises</b> .....	<b>10</b>
<b>Étude de cas de gestion comptable et financière</b> .....	<b>12</b>
<b>Étude de cas de gestion commerciale</b> .....	<b>14</b>
<b>Épreuves d'admission</b>	
<b>Épreuve orale de « Thème économique, juridique et social »</b> .....	<b>17</b>
<b>Épreuve orale d' « Étude d'un cas pratique de gestion »</b> .....	<b>19</b>
<b>Épreuve orale de leçon de gestion comptable et financière</b> .....	<b>21</b>
<b>Épreuve orale de leçon de gestion commerciale</b> .....	<b>23</b>
<b>Annexes</b>	<b>25</b>
<b>Texte intégral de l'étude de cas de gestion comptable et financière</b>	
<b>Texte intégral de l'étude de cas de gestion commerciale</b>	

## **Composition du jury** ***(par ordre alphabétique)***

Monsieur Mohamed ABOUCH  
Professeur de l'enseignement supérieur  
Université Mohamed V - Agdal RABAT - Maroc

Monsieur Abdellah AMALLAH  
Professeur de l'enseignement supérieur  
ISCAE – CASABLANCA - Maroc

Monsieur Hassan AZOUAOUI  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
Lycée Omar Alkhayyam – RABAT - Maroc

Monsieur Abdelkhalek BENZEKRI,  
Professeur de l'enseignement supérieur  
Faculté des sciences de l'éducation de RABAT - Maroc

Monsieur Jean-Claude BILLIET  
Inspecteur général de l'éducation nationale  
107, rue de Grenelle 75007 PARIS - France

Monsieur Brahim BOUAYAD  
Professeur de l'enseignement supérieur  
Université de MARRAKECH - Maroc

Monsieur Jean-Luc CHARRON  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
Lycée de Sèvres – 21 rue Ledermann 92310 SÈVRES - rance

Monsieur Brahim FOUGUIG  
Professeur de l'enseignement supérieur  
**Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de FÈS**

Monsieur Alain LUSSEAULT  
Professeur de chaire supérieure d'économie et gestion  
Lycée de la Venise Verte – 79 NIORT - France

Monsieur Youssef MANDLI  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
Lycée Alkhansa de CASABLANCA - Maroc

Monsieur Éric MARGOTTEAU  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
Lycée Gérard de Nerval – 02200 SOISSONS - France

Monsieur Lahcen OULHAJ  
Professeur d'économie mathématiques et statistiques  
Université Mohamed V - Agdal de RABAT - Maroc

Madame Bouchra SAMIR  
Professeur agrégé d'économie et gestion  
Lycée Omar Alkhayyam – RABAT – Maroc

## Statistiques relatives aux sessions du concours depuis l'origine

SESSIONS	2002	2003	2004	2005 **	2006	2007
<b>Nombre de postes mis au concours</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>40</b>	<b>18</b>	<b>36</b>
Inscrits *	32 (22 + 0 + 10)	53 (12 + 5 + 36)	16 (11 + 5 + 0)	49 ( 29 +2 + 18)	55 (13 +10 +22 )	71 (36 +12 +23 )
Présents à l'ensemble des épreuves	26	28	13	43	37	60
Moyenne des candidats présents à l'écrit	10,06	7,87	8,79	7,85	6,21	6,64
Moyenne des candidats ENSET	10,94	10,26	8,89	9,59	8,79	9,19
<b>Admissibles *</b>	<b>23 (22 + 0 + 1)</b>	<b>19 (10 + 5 + 4)</b>	<b>12 (9 + 3 + 0)</b>	<b>26 (24 + 2 + 0)</b>	<b>13 (7+6 +0 )</b>	<b>21 (17+3+1)</b>
Barre d'admissibilité sur 20	9,00	9,43	8,50	8,25	8,07	8,21
<i>Rapport admissibles/présents à l'écrit</i>	<i>88,46%</i>	<i>67,86%</i>	<i>92,31%</i>	<i>60,47%</i>	35,14%	<i>35,00%</i>
<i>Taux d'admissibles ENSET</i>	<i>100,00%</i>	<i>75,00%</i>	<i>81,82%</i>	<i>82,76%</i>	53,84%	<i>47,20%</i>
Moyenne générale des candidats admissibles	10,96	11,25	9,60	9,69	9,54	9,05
Meilleure moyenne générale à l'admissibilité	15,64	15,60	11,29	11,79	12,64	11,07
<b>Admis *</b>	<b>16 (16 + 0 + 0)</b>	<b>14 (9 + 4 + 1)</b>	<b>9 (7 + 2 + 0)</b>	<b>19 (19 + 0 + 0)</b>	<b>8 (4+4+0)</b>	<b>13(10+2+1)</b>
Barre d'admission sur 20	10,00	9,18	9,79	9,11	9,14	9,18
<i>Rapport admis/présents à l'écrit</i>	<i>72,73%</i>	<i>50,00%</i>	<i>69,23%</i>	44,19%	21,62%	<i>21,67%</i>
<i>Taux d'admis ENSET</i>	<i>72,73%</i>	<i>75,00%</i>	<i>77,78%</i>	65,52%	30,77%	<i>27,70%</i>
Moyenne générale des candidats admis	11,69	10,21	10,41	10,64	10,91	10,09
Meilleure moyenne générale à l'admission	14,89	12,11	12,29	13,75	13,22	12,11

Légende

\* Respectivement Total (ENSET + ex-ENSET + Libres)

\*\* A partir de la session 2005, candidats issus des classes préparatoires (3ans de CPA)

## Observations générales sur le concours

La session 2007 constitue la sixième édition du concours de l'agrégation d'économie et gestion. À bien des égards, elle est révélatrice des forces et des faiblesses d'un concours qui reste l'un des plus récents dans le paysage des agrégations du second degré.

Ainsi, ne peut-on que se réjouir du nombre d'inscrits à cette session (71), qui représente l'effectif le plus élevé jamais atteint à ce jour. Plus encore, le nombre de présents aux trois épreuves (60), est tout à fait révélateur de l'intérêt porté à cette spécialité et, d'une manière générale, au domaine de l'économie et de la gestion. Le Ministère de l'éducation nationale ne s'y est d'ailleurs pas trompé, en proposant cette année 36 postes au concours.

Cela étant, l'exigence d'un haut niveau scientifique et intellectuel, allée aux attentes concernant la communication écrite et orale, a conduit le jury à ne pas renoncer à ses ambitions en matière d'évaluation des prestations des candidats, ce qui explique la modestie des résultats d'ensemble. De fait, avec 21 candidats admissibles au terme des épreuves écrites et, finalement, seulement 13 admis, il faut bien admettre que la session 2007 se révèle être l'une des plus décevantes depuis la création du concours. En d'autres termes, si le jury ne peut qu'encourager de plus en plus de candidats à se présenter au concours, il convient de ne pas perdre de vue qu'il s'agit d'un concours de l'agrégation, nécessitant de la part des candidats, non seulement un effort important de préparation aux différentes épreuves, écrites et orales, mais également un investissement personnel en termes de curiosité et de développement de capacités d'analyse par rapport aux phénomènes économiques, juridiques et managériaux qui affectent aujourd'hui l'économie mondiale. Il est évident, compte tenu des résultats observés, que certains candidats n'ont absolument pas mesuré les enjeux de leur participation à ce concours.

Plus précisément, le jury a regretté que certains candidats n'aient pas eu l'idée d'actualiser leurs connaissances ou leurs lectures en s'intéressant, par exemple, aux apports des économistes contemporains (la pensée économique ne s'est pas arrêtée au XIX<sup>me</sup> siècle !), ou aux évolutions récentes du management des organisations. Que penser de candidats qui semblent croire que la gestion comptable se limite à quelques exercices calculatoires ne nécessitant aucune réflexion quant au fond ? Que dire enfin de candidats qui enferment la mercatique dans l'univers du discours, sans chercher à tirer profit de la manière dont les entreprises, notamment marocaines, opérationnalisent ses concepts ?

Enfin, force est de constater la très nette dégradation des compétences en matière de maîtrise de la communication écrite et orale (correction de la langue, orthographe, étendue du vocabulaire), à laquelle s'ajoute l'incapacité de certains candidats à organiser leur pensée, à poser une problématique et, finalement, à présenter une réflexion claire et structurée, qualités essentielles d'un bon enseignant.

Cette déception a fort heureusement été compensée par les scores obtenus par quelques candidats ayant réalisé d'excellentes prestations écrites et orales, témoignant ainsi d'une solide préparation au concours et de qualités personnelles incontestables. C'est avec un réel plaisir que le jury a déclaré ces candidats admis au concours, tout en proposant aux candidats malchanceux, mais néanmoins méritants, de lire avec la plus grande attention les remarques formulées par les différentes commissions, qui figurent dans les pages qui suivent. Le jury espère également que son rapport servira de base de travail aux futurs candidats, ce qui pourrait ne pas être totalement inutile, dans la mesure où de très nombreux candidats à cette session auraient pu éviter de commettre des erreurs, signalées à maintes reprises dans les rapports précédents.

**Juin 2007,**  
Monsieur Lahcen OULHAJ  
Président du concours de l'agrégation  
d'économie et gestion

## **Épreuves écrites d'admissibilité**

Ces épreuves se sont déroulées du mardi 12 au jeudi 14 juin 2007 à l'annexe de l'ENS de RABAT.

La surveillance des épreuves a été assurée par des cadres du Ministère de l'éducation nationale, sous la présidence de Monsieur OULHAJ.

## ÉPREUVE ÉCRITE D'ÉCONOMIE GÉNÉRALE

**SUJET** : Marchés financiers et développement économique

### RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

#### Éléments statistiques

Nombre de copies corrigées	60
Moyenne des notes sur 20	5,73/20
Écart type	2,66
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	29
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	8
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	0
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure à 8 /20	46

#### Observations du jury

Le sujet répond parfaitement au programme ainsi qu'aux exigences de sélection et de classement des candidats. C'est également un sujet qui invite les candidats à disserter sur une problématique large, en mobilisant les outils de l'analyse économique et en étayant le raisonnement au moyen de références théoriques et historiques.

#### Sur le fond

Si La problématique semble ne pas poser problème en termes de compréhension (dans la majorité des copies), la réflexion sur les interférences entre les termes du sujet paraît défailante. De fait, en quasi-totalité les candidats ont réduit le sujet à une relation à sens unique (relation de cause à effet), cette vision réductrice les a conduits à adopter une démarche standardisée et par là même à produire les mêmes types d'idées, alors que le sujet présentait plusieurs développements possibles.

Au final, les copies se ressemblent dans leur majorité et des plans quasiment identiques pour tous les candidats sont observés.

Le jury estime qu'il aurait été judicieux d'explorer d'autres terrains plus fertiles en suivant des pistes de réflexion personnelle, au lieu de reproduire des modèles préétablis.

Enfin, à peu près tous les candidats se sont contentés, hélas, d'une approche descriptive, dénuée de toute argumentation appropriée.

#### Sur la forme

Le Jury - qui a sans doute la faiblesse de toujours considérer que ce qui se conçoit bien s'énonce clairement - demeure frappé par le manque de rigueur à l'écrit d'une large partie des candidats.

Le jury invite les candidats à être plus attentifs quant à la présentation et la structuration de leurs copies.



## Conseils aux candidats

L'épreuve d'économie générale est conçue de manière à permettre aux examinateurs de vérifier la capacité des candidats à délimiter les problèmes posés par le sujet. Il convient d'établir une définition économique, et non simplement usuelle, des termes du sujet dans l'introduction. Tous ces éléments conditionnent la problématique ainsi que le plan choisi par le candidat pour développer son argumentation. Aussi ne faut-il pas hésiter à travailler particulièrement l'introduction, qui doit cerner toutes les acceptions des termes du sujet, les relier, et justifier ainsi la problématique retenue.

En conclusion, le jury conseille aux candidats :

1. de bien analyser les termes du sujet, et de ne pas hésiter à en présenter les différents aspects dans l'introduction. Celle-ci permet au correcteur de prendre la mesure de l'effort fourni par le candidat pour justifier la problématique retenue, après avoir défini les mots clés du sujet et explicité les liaisons possibles,
2. d'éviter de détourner le sujet afin de « plaquer » des connaissances sans lien avec le sujet,
3. de témoigner de leur maîtrise des concepts fondamentaux,
4. d'actualiser leurs connaissances théoriques par la lecture préalable d'ouvrages de référence et de publications économiques récentes,
5. et, enfin, de s'inspirer des conseils formulés dans les différents rapports du jury.

## **ÉPREUVE ÉCRITE D'ÉCONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES**

**SUJET** : Performance économique et performance sociale sont-elles compatibles ?

### **RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY**

#### **Éléments statistiques**

Nombre de copies	61
Moyenne des notes	8.70 / 20
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	35
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	30
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	11
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	35

#### **Observations du jury**

Les attentes du jury n'ont pas varié depuis les précédentes sessions de ce concours.

Le jury rappelle, encore une fois, qu'il cherche à valoriser des copies présentant une problématique justifiée, un plan cohérent et démonstratif développant une argumentation logique appuyée sur des références académiques et des exemples.

S'agissant, cette année, d'un sujet qui portait sur la compatibilité de la performance économique et de la performance sociale, les candidats se devaient de :

- situer le sujet dans le cadre de l'actualité tant nationale qu'internationale ;
- définir les concepts de performance, d'un point de vue économique et d'un point de vue social ;
- formuler une problématique et un plan appropriés, avec si possible une certaine originalité ;
- étayer leur argumentation par des références théoriques adaptées et illustrer leur développement au moyen d'exemples concrets ;
- synthétiser leurs idées de manière à éviter les répétitions ;
- rédiger dans un style correct, en évitant au maximum les fautes d'orthographe.

Cette année encore, la plupart des copies a répondu à de telles attentes, bien que, trop souvent :

- les plans « standards » opposant incompatibilité et compatibilité sans autre élément structurant aient été hélas les plus fréquemment présentés ;
- certaines références théoriques aient été faites pour prouver que le candidat savait au lieu d'être utilisées pour étayer l'argumentation ;
- les exemples aient souvent fait défaut de manière plus marquée cette année ;
- les copies se soient trop souvent perdues en longueur et en digression au lieu d'aller à l'essentiel pour être plus convaincantes.

Il n'est pas superflu de rappeler, une fois encore, que le libellé du sujet était ouvert et invitait donc les candidats à présenter des choix en terme de problématique, de plan et de parties justifiées.

L'harmonisation des notes obtenues après une double correction a révélé une très forte disparité entre deux blocs de copies :

- Un premier groupe (d'environ 25 copies) fait montre d'une rédaction structurée, avec une problématique et un plan plus ou moins original mais démonstratif et dont la rédaction obéit aux règles classiques de l'exercice proposé.
- Un deuxième groupe de copies présente des rédactions souvent désarticulées, fréquemment sans problématique ; quelques copies sont même rédigées sans aucun plan.

Par ailleurs, plus de la moitié des copies se cantonnent à du verbiage, sans références théoriques, ni exemples pertinents tirés de la réalité pour illustrer les développements avancés. Certaines de ces copies cumulent les handicaps par l'absence de définitions des concepts de base.

Notons enfin que certaines copies sont rédigées dans un style qui frise parfois l'incorrection, style aggravé assez souvent par une orthographe défailante.

Hormis ces copies, classées dans le deuxième groupe et qui peuvent être qualifiées de « atypiques », les prestations écrites ont répondu plus ou moins aux attentes du jury sur le plan formel.

Comme lors des sessions précédentes de ce concours, la lecture des copies témoigne d'un bon niveau de préparation des candidats bien que :

- les candidats aient eu tendance à faire des longueurs au détriment de la qualité du développement ;
- et les illustrations aient été trop souvent insuffisantes, voire absentes.

Cette année encore, le jury a noté, et le plus souvent regretté, que les candidats aient du mal à se détacher d'une trame générique apprise au cours de la préparation, ce qui donne trop souvent des copies assez similaires et convenues, où la recherche d'idées originales, l'élaboration d'un plan particulier sont notablement absentes. Cette année certains développements semblaient être la copie conforme d'un exposé étudié en cours de préparation.

Quelques candidats ont su développer des argumentations bien construites, bien équilibrées et bien illustrées ; certaines copies, indiscutablement trop peu nombreuses, peuvent même être qualifiées d'excellentes et d'originales avec une bonne mise en perspective de la problématique du sujet.

L'ensemble reste, cette année encore, d'une bonne facture et témoigne, sauf exception, du sérieux de la préparation d'un grand nombre de candidats.

# ÉTUDE DE CAS DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

(suivant l'option choisie par le candidat)

Le sujet intégral de l'étude de cas figure en annexe

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

### Éléments statistiques

Nombre de copies	27
Moyenne des notes	6,23/20
Écart type	2,92
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	14
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	4
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	0
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	22

### Observations du jury

Le sujet est destiné à évaluer le niveau de connaissances des candidats dans les domaines comptables et financiers et à juger leur capacité à analyser la situation d'une entreprise sur plusieurs axes.

Cette année, les candidats ont été confrontés à une étude de cas composée de 4 dossiers construits à partir de données extraites d'une étude de l'activité d'une entreprise de construction de VTT. Chaque copie a fait l'objet d'une double correction.

Le dossier 1, noté sur 20 points, visait à évaluer les candidats sur le thème du coût marginal en gestion (optimum technique, optimum économique, seuil de rentabilité.....). Beaucoup de candidats ont éprouvé des difficultés et ont proposé des réponses traduisant de graves confusions entre coût marginal et coût moyen, optimum technique et optimum économique...

Les commentaires se limitaient à des définitions ou des généralités sans aucun rapport avec le cas.

Le dossier 2, noté sur 30 points, proposait une analyse des écarts sur la main d'œuvre directe et une analyse des écarts sur charges indirectes.

Si l'analyse des écarts sur la main d'œuvre directe a été relativement bien traitée, une grande partie des candidats a buté sur les questions relatives à l'analyse des écarts sur charges indirectes, thème pourtant classique en contrôle de gestion. Les questions non calculatoires réclamant une approche critique de la méthode de décomposition des écarts n'ont pas été abordées.

Le dossier 3, noté sur 30 points, réclamait l'emploi d'outils mathématiques constituant des fondamentaux pour un candidat à l'agrégation. Ce dossier a révélé des lacunes pour la majorité des candidats dans la maîtrise des outils statistiques (ajustement linéaire, filtre des moyennes mobiles,

coefficients saisonniers). Quant aux lois usuelles de probabilités, elles n'ont pas fait l'objet d'un traitement par les candidats.

Le dossier 4, noté sur 40 points, proposait dans une première partie une étude de la satisfaction client nécessitant des connaissances sur l'échantillonnage et la détermination du prix psychologique qu'aucun candidat n'est parvenu à réaliser. La démarche du coût cible est connue par la majorité des candidats, dans sa dimension théorique, mais pas dans sa mise en œuvre. La deuxième partie offrait une étude classique d'opportunité d'investissement, abordée par la majorité des candidats qui a été la plus contributive à l'obtention de la note finale.

La troisième partie invitait les candidats à étudier les files d'attente dont le traitement, par de rares candidats est resté approximatif.

Le jury s'étonne du nombre important de copies incomplètes traduisant des carences sur les fondamentaux attendus et une mauvaise gestion du temps de composition.

Le traitement de l'ensemble des dossiers a révélé également des lacunes dans les connaissances ainsi qu'un manque d'esprit critique et d'analyse de la part de certains candidats. Les copies insuffisantes n'ont souvent proposé que des calculs approximatifs et des commentaires généraux sans rapport avec le cas.

L'expression écrite, l'orthographe, le soin ont été encore trop souvent négligés et les copies ont été pénalisées.

Cependant, les membres du jury ont su apprécier les rares copies de qualité qui témoignent d'une bonne connaissance des fondamentaux et d'une exigence de soin apportée par ces candidats.

Le jury déplore enfin l'ignorance dans laquelle se trouvent de trop nombreux candidats au regard des remarques formulées dans les rapports d'épreuves des années antérieures.

## **ÉTUDE DE CAS DE GESTION COMMERCIALE** *(suivant l'option choisie par le candidat)*

<b>Le sujet intégral de l'étude de cas figure en annexe</b>
---

### **RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY**

#### **Éléments statistiques**

Nombre de copies corrigées	33
Moyenne des notes sur 20	6,55/20
Écart type	2,59
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	19
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	4
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	0
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	21

#### **Observations du jury**

La thématique visait à illustrer les difficultés concurrentielles d'une entreprise traditionnelle. La modification du paysage commercial, la libéralisation du secteur d'activité, l'approche de 2010, l'arrivée de nouveaux concurrents, bousculent l'entreprise Lesieur Cristal.

Face à une problématique d'actualité, les candidats choisissent trop souvent une approche académique et esquivent les aspects opérationnels. La forme professionnelle est trop souvent absente : le candidat doit se placer en situation de consultant externe et proposer des analyses adaptées qui puissent s'appréhender rapidement sous forme de tableaux et schémas synthétiques.

Les développements, enfermés dans l'univers d'un discours, plus ou moins élaboré d'ailleurs, ne sont pas pertinents. Une présentation claire, concise et différenciée des dossiers est attendue.

#### **DOSSIER I**

Pour établir le diagnostic, les candidats ont souvent tendance à paraphraser la documentation fournie, sans effort de synthèse ni traitement de l'information.

Au niveau de la structuration des réponses, ils n'accordent que peu d'intérêt à la visualisation des réponses sous forme professionnelle (tableaux, graphes, etc.). Trop souvent l'usage de matrices n'est pas précédé d'une analyse préalable, ils établissent directement le tableau final.

Plus grave, rares sont les candidats qui ont pensé à positionner l'entreprise Lesieur Cristal au cœur de l'analyse externe, ce qui faisait perdre de vue la finalité du questionnement.

Enfin, la gestion du temps, souvent inéquitable, conduit de nombreux candidats à accorder trop de temps à cette première partie, ce qui est rarement judicieux, le cas en comportant quatre.

## ***DOSSIER II***

Cette partie du cas portait sur l'analyse interne et plus précisément sur le portefeuille produits de Lesieur Cristal. Au vu de la situation, le candidat devait proposer les solutions possibles. Le jury a noté une connaissance des outils traditionnels chez la majorité des candidats, voire une bonne maîtrise pour quelques uns. Dans un esprit professionnel, les propositions ne doivent pas présenter un caractère dogmatique et rester réalistes.

## ***DOSSIER III***

Très peu de candidats ont mis en évidence la procédure et l'argumentaire. Ils ont tendance plutôt à disserter en stratégie d'internationalisation. La question semble mal comprise ou le thème mal maîtrisé.

## ***DOSSIER IV***

De manière traditionnelle, le cas vise à évaluer la maîtrise des outils quantitatifs par les candidats. Cette année, le jury a apprécié que quelques candidats soient à même de résoudre un problème de recherche opérationnelle par la méthode du simplexe. À l'inverse, il a déploré que le commissionnement par tranche soit méconnu de l'ensemble des candidats.

## **Épreuves d'admission**

Les épreuves orales se sont déroulées du lundi 25 au mercredi 27 juin 2007, dans les locaux de l'ENSET de RABAT.



# ÉPREUVE ORALE DE TEJS : THÈME ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

### Éléments statistiques

Nombre d'exposés notés par le jury	21
Moyenne des notes obtenues	9,26/20
Nombre d'exposés ayant obtenu, la moyenne ou plus que la moyenne des notes	10
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	10
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	4
Nombre d'exposés ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	9

### Sujets posés suite au tirage aléatoire par les candidats

- Les risques et les opportunités de la non intégration du grand Maghreb
- Zone de libre échange et ses répercussions sur l'économie marocaine
- Les répercussions économiques juridiques et sociales de la révolution scientifique et technologique d'aujourd'hui

### Observations du jury

L'épreuve de T. E. J. S. répond à deux séries d'exigences : des exigences de fond et des exigences de forme.

En ce qui concerne le fond, le jury doit rappeler que l'exposé du candidat doit satisfaire trois objectifs :

- **être pluridisciplinaire** : qualité qui est vivement souhaitable, et par là même fortement appréciée ; même si certains sujets présentent une dominante (économique ou juridique), il est clair que les candidats sont jugés sur leur aptitude à intégrer le plus possible ces domaines dans leur analyse. Plus précisément encore, la dimension juridique ne doit en aucun cas être considérée comme systématiquement mineure .

- **développer une démarche à la fois théorique et concrète** : l'exposé de TEJS doit être placé au « plus haut niveau possible » ; cela ne signifie bien sûr pas qu'il faille se réfugier dans l'abstraction la plus complète, les sujets posés s'appuyant tous sur des débats de fond qui ont une actualité et donc une réalité.

- **s'appuyer sur des notions bien maîtrisées** : l'épreuve de T. E. J. S. n'est pas une leçon faite devant une classe ; elle consiste à traiter un sujet au meilleur niveau possible ; ainsi, il

convient de rappeler qu'un niveau de maîtrise est exigé pour se présenter au concours : les connaissances basiques sont insuffisantes... mais pour le moins indispensables.

Il est constaté, pour cette session de l'année 2007, que les prestations adoptent dans leur majorité la même démarche, utilisent les mêmes concepts et suivent un raisonnement presque similaire, ceci s'explique par le fait que les candidats puisent dans le même bassin. Seuls, ceux qui ont fait preuve d'imagination ont réussi plus ou moins leurs exposés.

Le jury constate que la problématique est rarement traitée dans ses trois dimensions économique, juridique et sociale. Le volet juridique, en particulier, est relégué au second plan sinon complètement omis.

Des insuffisances en matière de droit international, d'histoire des faits économiques et d'informations économiques ont été également constatées.

L'audition de la totalité des candidats de cette session permet en fait de constituer deux groupes relativement homogènes :

- tout d'abord les candidats dont la prestation est de qualité : ceux-ci ont su allier réflexion, culture économique et juridique, et aisance dans la prise de parole. Une méthode rigoureuse d'exposition des idées combinée à une analyse précise du sujet sont ainsi le gage d'une note déjà honorable pour ces candidats ;

- ensuite, les candidats dont l'insuffisante étendue des connaissances, le traitement trop partiel du sujet ou encore la maîtrise imparfaite des concepts de l'économie, du droit et du social, ont porté préjudice à leur évaluation.

### ***Conseils aux candidats***

Plusieurs conseils peuvent être utilement donnés au candidat :

- le suivi de la presse nationale et internationale,
- l'ouverture sur des disciplines telles le droit international, l'histoire de la pensée économique,
- il n'est pas inutile de rappeler que l'exposé est un exercice de communication orale.

Le jury a toujours la satisfaction d'écouter des candidats qui n'hésitent pas à se détacher de leurs notes personnelles et qui s'efforcent de convaincre au lieu de se contenter d'énoncer des idées. De trop nombreux candidats ne se sont malheureusement pas préoccupés de capter l'attention et se sont limités à une lecture monocorde de leurs notes.

Les candidats sont donc invités à mettre à profit cette épreuve pour montrer qu'ils savent faire preuve de qualités pédagogiques.

# ÉPREUVE ORALE D'EPPG : ÉTUDE PRATIQUE D'UN PROBLÈME DE GESTION

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

### Éléments statistiques

Nombre d'exposés notés par le jury	21
Moyenne des notes obtenues	9,96/20
Nombre d'exposés ayant obtenu, la moyenne ou plus que la moyenne des notes	9
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale à 12/20	5
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale 10/20	9
Nombre d'exposés ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	15

### Sujets posés

- La gestion de la PME est-elle spécifique, notamment dans le contexte marocain ?
- L'entreprise peut-elle être rentable et socialement responsable ?
- Quels outils de gestion sont pertinents pour piloter une PME marocaine ?

### Remarques du Jury

La qualité des prestations a varié assez fortement d'un candidat à un autre au cours des interrogations, mais le jury, comme lors des sessions précédentes, a toujours remarqué un net effort de structuration de l'exposé.

Cette année encore le plan retenu n'a pas toujours la pertinence requise ; les candidats font preuve d'un conformisme extrême dans leur approche des problèmes, notamment en matière de structuration de l'exposé.

Cette année encore, le jury constate que si le niveau de maîtrise des connaissances reste globalement assez bon, celui des techniques d'expression orale reste trop souvent nettement moins bon.

Certes, au cours de cette session, moins de candidats ont lu leurs notes sur un ton et un rythme peu propices à une attention soutenue de la part d'un auditoire, mais les exposés manquent encore de dynamisme car trop dilués, trop longs et de ce fait peu convaincants.

Un certain nombre de candidats est resté à un trop grand niveau de généralités au lieu d'insister sur la dimension «pratique» de la solution à apporter à un problème de gestion. Les problématiques retenues, même si leur formulation était correcte, dérivait parfois, lors de l'exposé, vers un développement trop généraliste.

Sur le plan formel, le jury se félicite d'observer chez tous les candidats une bonne maîtrise du formalisme de l'exposé oral avec un réel souci de présenter une introduction consistante permettant de discuter de manière approfondie une problématique relative au thème traité. Problématique et plan annoncés restent en général assez bien traités dans l'exposé qui suit, avec pour certains exposés une réserve concernant les digressions trop généralistes, déjà évoquées ci-dessus.

Toutefois, les présentations, très conformistes, sans réelle originalité d'approche, finissent par se ressembler et focalisent l'attention du jury sur les qualités d'orateur du candidat pour départager des exposés très proches les uns des autres.

Cette année, ce travers a été particulièrement observable car les hasards du tirage au sort ont fait qu'un sujet d'oral d'EPPG était assez proche du sujet d'écrit d'économie d'entreprise. Cette proximité a poussé certains candidats à reproduire le développement qu'ils avaient proposé à l'écrit sans faire l'effort nécessaire d'adaptation de la réflexion aux particularités de la formulation du sujet d'EPPG.

Cette année encore, les exposés ont manqué d'illustration. Si quelques candidats ont fait l'effort d'appuyer leur exposé sur des exemples concrets, d'autres, trop nombreux, n'ont pas assez illustré leur exposé d'exemples probants.

Comme lors des rapports précédents, le jury rappelle aux candidats que les exemples ne doivent pas se limiter à la seule citation du nom d'une entreprise, mais que les exemples doivent être développés, argumentés pour remplir pleinement leur rôle d'illustration.

Enfin, les candidats ont, cette année encore, présenté de manière générale des transparents assez lisibles et plutôt bien ciblés. Le jury rappelle que la projection doit se limiter au plan, à des schémas ou à une problématique exprimée de façon concise.

Encore une fois, le jury a constaté que les candidats ont cependant tendance à s'arrêter d'exposer pendant que le jury prend en note les éléments projetés. Ce défaut doit être corrigé à l'avenir. Le jury rappelle que la projection d'un transparent doit être intégrée à l'exposé, et ne doit pas conduire à une rupture de l'exposé, rupture qui est préjudiciable à la dynamique de la présentation.

Encore une fois, le jury rappelle que les candidats futurs devraient se préparer à réaliser un exposé plus concis, avec une voix mieux posée et à un rythme mieux maîtrisé. La durée de 40 minutes est un temps maximum.

Les candidats, lors de cette session, ont eu tendance à présenter des exposés trop longs, avec une qualité d'expression, certes très variable et parfois très faible, mais globalement plutôt meilleure que lors des sessions précédentes.

Pour les futurs candidats, le jury doit rappeler, cette année encore, que l'objectif de l'exposé n'est pas de dire un maximum d'éléments plus ou moins relatifs au thème, mais de présenter un développement argumenté sur le sujet posé en sélectionnant les éléments les plus pertinents, notamment sur le plan théorique, et en illustrant par des exemples concrets intégrés au raisonnement. Il convient d'éviter aussi bien l'exhaustivité des références académiques que le survol journalistique des faits d'actualité plus ou moins en rapport avec le sujet.

# LEÇON EN ÉCONOMIE ET GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

(suivant l'option choisie par le candidat)

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

### Éléments statistiques

Nombre d'exposés notés par le jury	7
Moyenne des notes obtenues	11/20
Nombre d'exposés ayant obtenu, la moyenne ou plus que la moyenne des notes	4
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	5
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	3
Nombre d'exposés ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	1

### Sujets posés suite au tirage aléatoire par les candidats

- Les coûts partiels
- Les prix de cession interne

### Remarques du Jury

Le traitement des thèmes proposés exigeait à la fois la maîtrise des concepts de gestion comptable et financière et la mise en œuvre d'un processus pédagogique.

Les membres du jury ont apprécié que les principales remarques rédigées par le jury dans son rapport du concours de l'agrégation de la session 2006 aient été pour beaucoup intégrées dans la démarche proposée par les candidats de cette session. Les prestations se sont révélées de qualité inégale mais ont offert un bon dosage entre présentation des connaissances et réflexion pédagogique. La nature de l'épreuve semble donc comprise par les agrégatifs. Il n'est cependant pas inutile de rappeler les attentes du jury.

- L'épreuve consiste à proposer l'exposé de la préparation de la leçon, son déroulement et les instruments d'évaluation de son assimilation. Le dernier aspect a souvent été négligé cette année.
- La prestation des candidats ne saurait être réduite à une énumération d'intitulés de parties accompagnée de « recettes » pédagogiques limitées (objectif général, spécifique, méthodes pédagogiques...)
- Les candidats doivent multiplier les sources documentaires et les croiser afin de proposer une approche réfléchie et ne pas simplement se réfugier dans le plagiat d'un chapitre d'un ouvrage de référence, souvent identique de surcroît sans maîtriser les notions présentées. Il est utile de rappeler le devoir de citation des sources documentaires exploitées par respect pour les auteurs et par honnêteté intellectuelle.

Lors de l'entretien de 20 minutes, la vérification des connaissances a révélé de cruelles insuffisances inadmissibles au concours de l'agrégation d'économie et gestion.

- Ainsi, les candidats ne maîtrisent pas toujours les fondamentaux, comme en témoignent les exemples suivants sur le sujet « les coûts partiels ». Les candidats sont incapables de préciser, sans hésiter, le caractère variable unitairement ou non d'indicateurs aussi importants que la marge sur coûts variables ou marge sur coûts spécifiques.
- De même, sur le thème des prix de cession interne, les pratiques de double prix ou de coût variable majoré d'une contribution d'absorption budgétée des charges fixes n'ont pas été évoquées et restent inconnues.

Les candidats doivent parvenir à dépasser la dimension technique pour accéder à une véritable démarche pédagogique centrée sur un objectif ambitieux. Il est souvent difficile aux candidats de replacer les outils présentés dans un contexte réel pourtant celui-ci est très attendu par les apprenants car leur offrant une traduction concrète de leur utilisation.

### **Conseils aux futurs candidats :**

- Les candidats doivent parvenir à se détacher rapidement de leurs notes afin de proposer une véritable animation de la séquence pédagogique. Pour accéder à ce résultat, les candidats peuvent rédiger au brouillon les toutes premières phrases de l'introduction afin d'éviter les balbutiements traditionnels de début d'exposé puis se référer à des mots clefs ponctués de liens logiques et de transition obligeant le candidat à construire sur l'instant un discours vivant et tonique.
- La dimension pédagogique doit être omniprésente dans l'exposé et doit indiquer les moyens précis envisagés pour transmettre les connaissances citées. La présentation conjointe des connaissances à transmettre, des objectifs et des moyens pédagogiques associés, semble une voie intéressante à emprunter par les candidats afin d'aider le jury à percevoir la progression didactique envisagée. Cependant, attention, cette année encore, les candidats sont tombés dans l'excès et ont négligé pour beaucoup les connaissances techniques que le jury a besoin d'évaluer. Pour exemple, le candidat, prévoyant 6 h pour le chapitre étudié ne peut prétendre exposer de façon exhaustive au jury les connaissances et moyens pédagogiques associés. Il est donc souhaitable de présenter succinctement le déroulement prévu de l'ensemble de la leçon en prenant soin d'identifier et de justifier la partie la plus délicate à transmettre aux apprenants qui fera l'objet alors d'un exposé détaillé des connaissances et des outils pédagogiques prévus.  
Dans ce dernier cas, le candidat peut espérer obtenir une note supérieure à 10.
- L'utilisation du rétroprojecteur est systématique par les candidats qui, au regard des années antérieures ont progressé dans son utilisation (soin dans la réalisation des transparents, maîtrise de l'appareil et bon positionnement du candidat). Cependant, il convient de rappeler que les candidats doivent impérativement vérifier l'absence de fautes d'orthographe sur les documents projetés.
- Le tableau reste peu utilisé sauf à la demande des membres du jury. Lorsque ce fut le cas, sa gestion n'a pas été satisfaisante faute de soin et de réflexion sur la présentation des éléments. Ainsi, les candidats commencent par remplir le tableau de droite à gauche et ce à des niveaux différents d'écriture en recourant à des styles hétérogènes dénotant un manque de rigueur (cohabitation disgracieuse et injustifiée de majuscules et de minuscules de taille différente).
- La proposition d'autres vecteurs de transmission de connaissances et de savoir-faire est généralement absente, alors que le recours à l'usage du tableur informatique pour traiter de la simulation des coûts semble une évidence.

# LEÇON EN ÉCONOMIE ET GESTION COMMERCIALE

(suivant l'option choisie par le candidat)

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

### Éléments statistiques

Nombre d'exposés notés par le jury	14
Moyenne des notes obtenues sur 20	10,64/20
Écart type	3,10
Nombre de notes supérieures ou égales à 12	5
Nombre de notes supérieures ou égales à 10	10
Nombre de notes supérieures ou égales à 8	12
Nombre de notes inférieures à 8	2

### Sujets posés aux candidats

Trois sujets ont fait l'objet de l'oral de la leçon :

- Sujet n°1 : L'évaluation d'une campagne publicitaire
- Sujet n°2 : La gestion du portefeuille clients
- Sujet n°3 : La prospection du marché étranger

### Remarques du Jury

Tous les candidats entendus ont su respecter les règles de l'approche de la leçon et les exposés s'articulent tous autour de deux axes :

- Fiche pédagogique
- Fiche académique.

Ce "formatage" est parfois générateur de monotonie. Quelques rares candidats seulement ont su présenter une démarche originale en alternant le volet académique et pédagogique.

### **Sujet n°1 : L'évaluation d'une campagne publicitaire**

Il était important de montrer le rôle grandissant de la publicité au Maroc, que ce soit dans les grandes entreprises, qu'au niveau des PME. L'évaluation se veut multicritère et le jury a déploré la vision réductrice de nombreux candidats.

Le plan le plus apprécié était, bien entendu, celui qui mixait intelligemment les éléments académiques et les éléments pédagogiques. La valorisation de connaissances conforte le jury dans son appréciation ; la largeur du regard, le savoir savant, les connaissances précises sur l'actualité, une bonne approche opérationnelle, sont attendus. La naïveté, l'erreur, l'à peu près sont donc à bannir.

Sur cinq candidats ayant traité ce sujet, les notes se sont étalées de 7 à 15 et la moyenne étant : 10,40 / 20.

### ***Sujet n2 : La gestion du portefeuille clients***

Le sujet a dérouté quelques candidats, alors qu'il figure de manière explicite dans le référentiel « Manager commercial ». La leçon mélange le pédagogique et l'académique avec plus ou moins de bonheur. La présentation pédagogique apparaît stéréotypée ce formatage est un outil pertinent et utile certes mais non personnalisé, non adapté au thème. Les candidats les plus séduisants savent dépasser cet écueil. L'attribution du temps alloué reste fantaisiste et varie de 1 à 5.

La présentation académique s'enferme à tort dans un cadre B to C, alors que le sujet était plus ample, l'entreprise est vue en instantané alors qu'il faudrait la voir dans la durée.

L'approche est monocritère alors qu'elle devrait être multicritères ; l'impact des nouvelles technologies d'information et de communication est ignoré tant dans la grande distribution, que dans la vente par correspondance (VPC).

Les candidats en présence du jury se ferment à leur bon sens et se sécurise avec un académisme formel.

Sur cinq candidats les notes se sont étalées de 3 à 14 et la moyenne étant : 10,00 / 20.

### ***Sujet n3 : La prospection du marché étranger***

Le sujet a occasionné quelques difficultés ; le thème apparaît explicitement dans le référentiel du BTS « Action commerciale » mais implicitement dans celui du BTS « Manager commercial ».

Prospection ou étude, trop de candidats ont focalisé leur intervention sur les études ; la prospection débouche sur le client, le caractère opérationnel est différent. D'autres encore ont voulu y voir l'internationalisation de l'entreprise.

Des préambules étaient nécessaires : qui prospecte ? Pour une relation ponctuelle ou durable ?

Les moyens sont-ils privés et/ou publics ? Qu'en est-il à l'évaluation du coût de la prospection ?

Le thème imposé demandant des connaissances opérationnelles, la plupart des candidats ont su habilement glisser les éléments de connaissance au travers de leur grille pédagogique. Les prestations ont été intéressantes dans l'ensemble.

Sur quatre candidats les notes se sont étalées de 11 à 13 et la moyenne étant : 11,75 / 20.



## **ANNEXES**

**Pour alléger le poids de ce document, les sujets des épreuves en ont été retirés.  
Ceux-ci sont disponibles, dans leur version intégrale, sur le [site du CAP-EG](#).**